

délibération :
D_2023_4_3

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt trois, le jeudi 21 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 12

Date de convocation du : 14 Septembre 2023

Votants : 17

Présents : Monsieur RODIER Jean-François, Madame BASTIEN Joëlle, Madame GANE Cécile, Monsieur ARNAL André, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame COLOMB Yvette, Monsieur VIOLLE Willy, Madame LINARD Danielle, Madame DELHOSTAL Anne

**Objet : Numérotation de la
rue de la Ferme de l'Anne**

Pouvoirs :

Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Madame FOUSSAT Françoise a donné pouvoir à Madame MALHERBES Caroline
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur ROUX Hervé

Excusé(s) : Madame PRADEL Céline, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame CLUSE Nathalie, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Monsieur Pierrick GRAFFOILLERE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité pour chaque administré d'avoir une adresse postale précise. Une démarche de dénomination de l'ensemble des voies communales permet une plus grande rapidité et facilité de localisation pour tous les acteurs qui interviennent auprès des habitants (services médicaux d'urgence, services postaux, etc ...). Monsieur le Maire propose une nouvelle numérotation de la rue de la Ferme de l'Anne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- **APPROUVE** la numérotation des habitations conformément au plan ci-dessous de la rue de la Ferme de l'Anne.



Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER